

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail

OCTOBRE 2017/N°427

2€

S'UNIR POUR NE PLUS SUBIR, TOUT BLOQUER POUR GAGNER



Luttes syndicales

- Conditions de travail pénibles sur le chantier du métro rennais P10
- Rosle Nettoyage P11

Ici et maintenant

- Loi travail saison 2, version XXL P2 à 5
- En Loire-Atlantique, création d'un réseau de ravitaillement des luttes P6 à 7
- Réfugiés, la violence d'État P12 à 13

École

- Rythmes scolaires, les inégalités redoublent P8
- En marche ! Mobilisation générale pour faire relayer la propagande militaire P9

International

- Vers une refondation de l'AIT
 - St Domingue
 - Argentine
- P14 à 17

Culture

- Scènes de boxe, Elie Robert-Nicoud P20 à 21
- Proies faciles, Miguelanxo Prado P23

Sous la coupe des tauliers

Loi travail saison 2, version XXL.

Revue de détail du massacre à la tronçonneuse.

On a compris : les ordonnances donnent donc au patronat le pouvoir de faire le droit en se passant une bonne fois pour toutes du « principe de faveur » qui a été au cœur de la construction historique du droit du travail en France.

■ Tout doit disparaître !

Les grandes lignes du projet de cette « loi travail puissance 10 » ?

L'article 1 du projet d'habilitation résume l'objectif : déréguler l'ensemble du droit du travail en donnant la priorité à l'accord d'entreprise sur l'accord de branche et la loi. La loi El Khomri a déjà bien avancé sur l'inversion de la hiérarchie des normes, laissant la loi fixer durée de base du travail, barème des heures sup, grilles de minima salariaux, uniquement négociables au niveau de la branche sans dérogation possible dans l'entreprise. Le but est désormais de généraliser le principe à tous les domaines sauf trois points cadrés par la loi : SMIC, égalité professionnelle femmes-hommes, seuils d'exposition aux risques professionnels. Tout le reste peut-être remis en cause : salaires, contrat de travail, certaines règles relatives à la santé et à la sécurité.

Exemple avec le contrat de travail : les termes de rupture d'un CDI (motifs de licenciement, procédure, préavis, indemnités) pourraient avoir un traitement maison via une négociation interne à l'entreprise. Idem pour les CDD, l'intérim (motifs, durée et règles de succession sur un même poste). La mesure avait été retirée de la loi El Khomri. Le but ? Restreindre au périmètre français l'appréciation des difficultés d'une



multinationale qui licencie dans une de ses filiales en France dont elle a organisé, artificiellement, la faillite.

■ La prime au moins disant

Cette mise en concurrence généralisée des salarié-es de chaque entreprise ouvre une course sans limite au moins-disant social.

Est même prévu la primauté de l'accord d'entreprise plus défavorable aux salarié-es que leur contrat de travail. Dispositif expérimenté avec les accords dits de « maintien dans l'emploi » qui ouvraient la possibilité d'augmenter la durée du travail et/ou de baisser le salaire en cas de difficultés économiques pour « garantir » le maintien des emplois pendant une période donnée. Ce dispositif serait généralisé peu importe la conjoncture. Ainsi un accord d'entreprise en contexte économique tendu, ou prétendu tel, pourra remettre en cause contrats de travail, conditions de rémunération, durée du travail, ou forcer à la mobilité, au nom de la compétitivité, de « nécessités liées au fonctionnement de l'entreprise » ou la supposée préservation de l'emploi.

■ Voter pour plus d'exploitation ?

Autre dérégulation forcée, le contournement des syndicats via le référendum d'entreprise. Un leurre de démocratie. La loi El Khomri permettait déjà à un syndicat minoritaire d'initier un référendum. La version Macron XXL l'étend aux patrons. Place au chantage à l'emploi pour faire avaler toutes les régressions à coups de référendums successifs. Dans les boîtes de moins de 20 salarié-es sans élu-e du personnel, les patrons pourront discuter directement avec leurs salarié-es puis faire lever des accords sur la rémunération, le temps et l'organisation du travail... Si les deux tiers des salarié-es votent pour, les mesures sont approuvées. Ce n'est aujourd'hui possible que dans quelques domaines (intérêt professionnel, travail du dimanche).

Le référendum d'entreprise est un leurre de démocratie. Alors que la défense des leurs intérêts ne peut se faire que collectivement, les salarié-es seront placés devant un choix individuel, en pleine fiction d'une relation égale avec leur patron. Macron ne doit pas trouver d'alliés syndicaux pour mettre en scène son « dialogue



social » voué à faire avaler la pilule du projet, aboutissement du plan patronal de « refondation sociale », casse généralisé du droit du travail initiée en 2000 par Ernest-Antoine Seillière, alors président du Medef.

■ Fusionner les contre-pouvoirs

La loi Rebsamen avait déjà étendu la possibilité de fusion des différentes institutions représentatives du personnel en une délégation unique du personnel (DUP) jusqu'à 300 salarié-es en y intégrant notamment les CHSCT. Macron veut plus, imposant la DUP (rebaptisée CSE, comité social & économique) dans toutes les entreprises de plus de 49 salarié-es. Et hop disparition du CHSCT. Ce CSE pourra déclencher des actions en justice et solliciter des expertises mais en déboursant 20 % de leur coût. Par accord d'entreprise, le CSE pourra aussi absorber le délégué syndical pour disposer d'un pouvoir de négociation, histoire, une fois de plus, de contourner les délégués syndicaux au profit d'éventuels représentants du personnel « maison ».

■ Fin du compte pénibilité

Depuis 2010 le Medef trépigne, exigeant l'abrogation du compte pénibilité (seule micro-avancée du quinquennat Hollande, pour faire passer sa réforme des retraites auprès de la CFDT). Pierre Gattaz a insisté pour que le gouvernement « *la fasse sauter* ». Macron s'y emploie.

Le nouveau dispositif, rebaptisé « *compte de prévention* », ne sera plus



financé directement par les entreprises, et les risques ne seront plus évalués au cours de la vie professionnelle mais « médicalisés ». En gros il faudra désormais être déjà malade pour espérer un départ en retraite anticipée. Avec un taux d'incapacité permanente de 10% minimum en cas de manutention de charges lourdes, postures pénibles, vibrations mécaniques et risques chimiques.

■ Idem à minima

Prévue par le projet de loi El Khomri, finalement abandonnée, le plafonnement des indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif, réapparaît. Les Prud'hommes n'apprécieront plus le préjudice réel, l'indemnité maximale sera fixée une

bonne fois pour toutes. C'est une autre exigence du patronat depuis longtemps, baratinant sur « la peur » des chefs d'entreprise. Pour licencier tranquillement, le patronat voulait anticiper et provisionner le coût d'un licenciement abusif.

Le salaire socialisé : un principe anti-capitaliste

Sur une fiche de paie, une partie du salaire est payée individuellement aux salariés, c'est le salaire net (ou direct). L'autre part, environ 40 % du salaire brut, finance en partie la protection sociale et prend en compte les aléas de la vie. Formée de cotisations sociales (salaire indirect ou socialisé), elle est versée aux différentes caisses (Sécu, branches maladie et retraite, Unédic, etc.) et immédiatement transformée en prestation sociale. Le principe, c'est la solidarité entre les travailleur-euses, qu'elles soient salarié-es actives, précaires, chômeur-euses, retraité-es. Ce salaire socialisé est géré par un système de répartition dans lequel l'État ne devrait pas avoir son mot à dire. Quand l'État intervient dans le domaine social, il le fait par l'impôt, toujours dans une logique d'« assistanat » qui stigmatise les plus précaires. La logique de la cotisation sociale considère les chômeur-euse comme des salarié-es, dont le revenu doit être maintenu en attente de retrouver une activité. La cotisation est une arme économique au service des travailleur-euses. Elle permet de financer les retraites, les allocations familiales, les remboursements des frais médicaux de millions de salarié-es



■ L'offensive contre la solidarité

Imposer la CSG comme moyen de financement des différentes caisses sociales, est une volonté gouvernementale qui date depuis les années 90. C'est l'anéantissement du salaire socialisé et du principe historique et fondamental de « contribution »



collective tout au long de la vie créé par la sécurité sociale. Les conséquences seront graves : moins de retraite, de soin, d'allocation chômage, etc.

Les fonctionnaires en ligne de mire Objectif du gouvernement : ça passe et ça recasse

Si cette deuxième loi Travail passe, elle ouvre la casse de la fonction publique. en appliquant les mêmes mesures sous prétexte d'abandon des privilèges vis à vis du privé. Cette stratégie avait été mise en œuvre pour les retraites, par exemple. Qu'on ne s'y trompe pas, Emmanuel Macron ne compte pas simplement supprimer des postes comme l'ont fait ses prédécesseurs.

Début février, Macron explicitait son programme : « 500 000 fonctionnaires vont partir à la retraite. Sur la fonction publique d'État et territoriale, 120 000 ne seront pas remplacés ». Mais il pense aussi que le service public coûte « trop cher à l'État », que le statut des fonctionnaires ne serait « plus adéquat », qu'il leur faut développer « de nouvelles façons de travailler » en revenant notamment sur les 35h.

Au nom d'une « égalité » public/privé tirée par le bas, Macron a aussi promis de rétablir le jour de carence. Ce qui ne tient pas compte de la réalité, une grande partie des entreprises prenant en charge les jours de carence (66 % des salariés bénéficient d'une prise en charge du délai de carence par leur prévoyance entreprise.) Imposer un jour de carence aux fonctionnaires, c'est

les traiter comme la minorité de salarié-es du privé les moins bien indemnisés-es.

■ Le diable dans les points d'indice

Si les fonctionnaires se sont vus octroyer en 2016 une revalorisation riquiqui de 1,2 % du point d'indice qui sert à calculer la rémunération des fonctionnaires, c'est fini. Le gouvernement a affirmé qu'il n'y aura pas de hausse du point d'indice en 2017. Et aucun rendez-vous salarial annuel avant 2018.

Les rencontres bilatérales avec les syndicats « représentatifs » ont révélé que le gouvernement veut des points d'indice différents selon les fonctions publiques, d'État, hospitalière ou territoriale. Idéal pour diviser les fonctionnaires et les attaquer sur des calendriers distincts.

Macron est dans la lignée des politiques et des contre-réformes que nous subissons depuis des années : broyer le Code du travail et étendre la méthode à la fonction publique, pousser au bout la transformation managériale des services publics, instaurer le modèle de l'entreprise dans les institutions publiques, rentabilité, performance, course à la valorisation...



Paris 12 septembre 17



Paris 12 septembre 17



Marseille 12 septembre 17

Pour la CNT, le syndicalisme ne doit pas écrire avec le gouvernement la pire opération de destruction des acquis sociaux de l'histoire. Seul le rapport de force de la lutte des classes permettra d'imposer nos revendications en faisant front pour faire reculer la loi du capital !

Ce qui passe par la mobilisation de tous-tes, en s'organisant dans les syndicats, outil social et économique appartenant aux travailleur-euses et non aux bureaucrates. Le communisme libertaire est une urgence sociale, politique, économique et écologique : ce projet révolutionnaire porté par la CNT, se base sur la socialisation et l'autogestion des moyens de production, la répartition des richesses pro-

duites par ceux et celles qui travaillent.

La CNT s'inscrit dans toutes les formes de luttes, en intersyndicale, mais aussi au sein de différents collectifs de luttes pour contrer cette offensive patronale et gouvernementale.

Une seule lutte, la lutte des classes !

■ La CNT revendique :

Le retrait de la loi travail et autres lois/ordonnances patronales à venir.

L'amnistie pénale et civile pour l'ensemble des militant-es condamné-es.

Le renforcement des droits syndicaux en entreprise.

Un accès aux indemnités de chômage avec un taux de remplacement

à 100 % du meilleur salaire.

L'autogestion des caisses de la sécurité sociale, par les salarié-es eux et elles-mêmes, selon le modèle d'avant les ordonnances de 1967 (qui ont introduit le paritarisme syndicats/patronat) et son financement par le salaire socialisé.

L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales.

Une augmentation significative des salaires.

Titularisation/CDIisation de tous les emplois précaires (du public et du privé).

Régularisation de tous les sans-papiers et accueil de l'ensemble des migrant-es. ●

Bureau confédéral de la CNT,
Thierry (Etpics 94) et Martial (SIPMCS)



Marseille 12 septembre 17



Manosque 12 septembre 17



La propagande par le fait-tout

En Loire-Atlantique, création d'un réseau de ravitaillement des luttes liant ZAD, paysannerie et syndicats de lutte.

Tenir. Une grève reconductible qui veut avoir un impact, créer un rapport de forces, doit pouvoir tenir sans se faire affamer par la longueur du conflit. Tenir, malgré le manque à gagner de chaque jour de grève qui peut démobiliser. C'est sur ce principe évident qu'est né, à partir de la Zad de Notre-Dame-des-Landes, le réseau « la cageotte des terres », réseau de ravitaillement des piquets de grèves, des occupations de facs et squats de migrant-es. Une alliance concrète entre paysan-nes, militant-es, syndicalistes et habitant-es de la zad.

Filer la patate aux piquets de grève. Le système n'est pas nouveau mais il se donne ici, en pays nantais, une organisation réactive, ravivant les alliances ouvriers-paysans. L'enthousiasme accompagne cette constitution d'une chaîne opérationnelle de solidarité entre fermes et piquets de grèves. Quatre groupes sont constitués. La vigie assure les premiers contacts avec les grèves naissantes ou à surgir, les réseaux de soutien aux migrants, et met en relation, pour donner le sens politique à cet apport et échange, et éviter « de faire les restos du cœur des grèves » comme le souligne un participant. Participant au collectif syndical contre l'aéroport avec des cégétistes, des zadistes, des syndiqué-es de Solidaires, la CNT y trouve toute sa place.

■ Un soutien potager

Disponibles à la demande, les colporteur-es assurent la logistique, ouvrent grands leurs coffres de voi-



ture, pour aller chercher cageots de légumes et produits alimentaires dans les fermes et les acheminer à bon port. D'autres se déclarent corvéables pour des récoltes dans les champs, récupés des surplus de production, et séances de transformation en conserves, coulis de tomates, pestos, soupes ou autres. Base du réseau, les paysan-nes donnent une part de leur production, ou vendent à prix coûtant, ou solidaire. Certains, zadistes ou proches, ont déjà cette pratique d'alimenter les migrants de Nantes ou Calais, les cantines militantes, les banquets de luttes et les assemblées de la Zad, mais de manière informelle, moins coordonnée qu'avec ce système de mise en commun et de convergence pratique des luttes. Pour le nerf de la guerre sociale, des cotisant-es assurent des virements bancaires ré-

guliers, à partir de 5 euros, pour le fonds de roulement couvrant les quelques achats de denrées à petit prix et les frais de transport. Un peu comme une caisse de grève, mais dédiée à l'alimentaire.

■ Sbeulinette

Le projet débute et les formes de soutien sont à discuter, repas partagé sur un piquet de grève, en faisant ensemble la peluche et la popote, fourniture de paniers aux grévistes quand un conflit dure, ou autres interventions à inventer. Manger c'est tenir, mais c'est aussi un moment d'échange, de formation politique, de soutiens qui renforcent le rapport de force.

« Le repas de grève, au-delà de sa vocation utilitaire – il doit permettre à la grève de durer –, est un moment où se forgent et se défendent une identité, une culture, un quant-à-soi du salarié, un moment où s'affirme la possibilité d'une grandeur » notent des historiens*.

Une structure mobile, tractable avec une boule de caravane finit d'être construite : cette « sbeulinette » soudée par un camarade des chantiers navals, porte le matériel de tambouille, des bancs pour une AG impromptue si besoin, de quoi taper et tirer un tract, enregistrer une émission de radio...

Cette initiative renoue avec les soupes de grève du début du XX^{ème} siècle. Des décisions des congrès des Bourses du travail préconisaient de s'équiper de marmites pour faire flotter le drapeau noir dès le début d'une grève. Cette solidarité de classe est une de ses armes, quasiment



Paysans dans la lutte de classes

L'historien de la paysannerie René Bourrigaud expliquait cet été sur la zad de ND des Landes le contexte de création des paysans travailleurs, syndicalisme offensif et d'action directe : « *La création d'un syndicat de classe était une révolution historique dans l'affrontement d'alors, entre le bloc rural, monarchiste et catholique, attaché à la propriété foncière, et un bloc national et républicain appuyé sur le mouvement ouvrier. Mais quand Bernard Lambert écrit son livre, la paysannerie est en train de passer sous la domination du capital agroalimentaire et s'il ne sont peut-être pas exactement des prolétaires, ils sont les alliés objectifs des ouvriers.* »

un réflexe d'organisation. Et ça a plutôt bien marché pour soutenir le moral et faire reculer les faims et les fins mois difficiles. En 1901,

lors de la grève du bassin de Blanzzy-Montceau (Saône-et-Loire) plus de 20 000 portions sont distribuées chaque jour... On retrouve ces

« soupes communistes » (au sens premier du terme) en juin 36, en mai 68. Dans les années soixante-dix, dans l'ouest en tous cas, le mouvement paysans-travailleurs de Bernard Lambert, syndicaliste paysan, membre du PSU, auteur du bouquin fondateur « Les paysans dans la lutte de classes » publié en 1970 a perpétué la pratique aujourd'hui retrouvée. ●

Nicolas, CNT Nantes

« La cagette des terres », contact : <lacagette@riseup.net >

* « La gamelle et l'outil. Manger au travail en France et en Europe de la fin du XVIIIe siècle à nos jours », collectif, ed. Arbre Bleu.



Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello
CPPAP N° 0618S06521 TGI N° 97/93

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org
CS c/o CNT Stics 13
c/o 1 000 Bâbords
61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre
07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org
C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas
Impression sur papier certifié PEFC

Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Le Combat syndicaliste sort en début de mois.

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou.tes !

Rythmes scolaires : les inégalités redoublent

Quatre ou cinq jours ? La réforme occulte les disparités sociales et territoriales.

La réforme des rythmes scolaires a renforcé les inégalités. Le décret relatif à « l'organisation de la semaine scolaire » paru au Journal officiel du 28 juin dernier accentue ces inégalités. En proposant aux mairies la possibilité de revenir à la semaine de quatre jours, le ministère entérine les disparités de moyens et soumet l'école aux logiques économiques des communes et des régions. L'école de la République a toujours très bien fonctionné pour la reproduction des élites. En resserrant les apprentissages scolaires sur les « fondamentaux », maths, français, elle relègue à l'extérieur de l'école les autres champs disciplinaires qui permettent de tisser des liens entre les savoirs, et de construire du sens.

Les régions et les communes aux caisses bien pleines et les parents favorisés peuvent mettre en œuvre ces activités. Pour les plus pauvres, régions mal loties, sinistrées par le chômage, ne reste que l'impitoyable machine à sélectionner. Les personnels de l'éducation, les agents communaux, les parents, lors des premières consultations, ont plébiscité ce retour aux quatre jours d'école, pour des raisons légitimes, notamment moins de fatigue. Mais

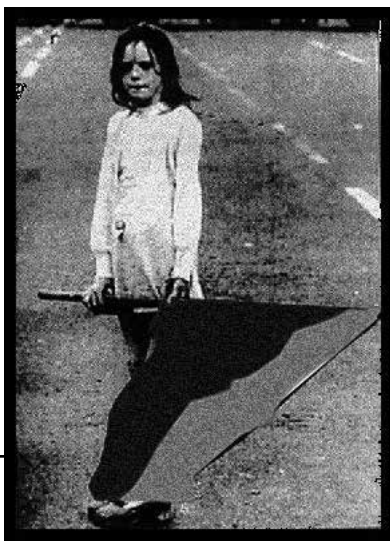


sur le fond, l'école française n'a pas été refondée. Elle reste inégalitaire et construite sur une culture académique.

Le bon rythme, ce n'est pas quatre ou cinq jours de classe par semaine. C'est surtout une autre école qui, quel que soit le nombre d'heure qu'on y passe, propose aux enfants un espace d'expérimentations et de ce fait d'apprentissages, basé sur la liberté.

Des espaces riches et variés qui garantissent le respect des rythmes individuels tout en favorisant la construction d'un rapport serein à la collectivité, ainsi qu'un sens de la réflexion et de l'organisation collective. Avec des adultes qui ne subissent pas constamment la pression de l'évaluation des élèves et leur mise au pas. ●

CNT FTE



L'ÉCOLE COPIE L'ENTREPRISE

zéro défaut



zéro stock



zéro pointé



Le brevet des collèves militarisé

En Marche ! Mobilisation générale pour faire relayer la propagande militaire.

Dans les collèves, l'Enseignement moral et civique est-il officiellement au service des valeurs militaires ? Pratiquement, à découvrir le thème d'une question soumise aux potaches passant les épreuves du diplôme national du brevet, le « brevet des collèves » comme on l'appelle le plus souvent. L'exercice se rattache à la partie du programme Les grands principes de la défense nationale. Les élèves avaient déjà dû plancher il y a quelques années à l'examen sur l'intervention « héroïque » de l'armée française au Mali. Cette fois place aux gentils militaires épongeant les victimes des intempéries.

En juin dernier, l'exercice 3 s'appelait « Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique ». Ah ça, pour mobiliser, on a mobilisé. Le sujet : « Les grands principes de la Défense nationale. Document : la mobilisation des militaires auprès des populations » avec un extrait de rapport de l'IFRAP, think tank « qui ne s'encombre guère de ces mêmes valeurs dans ses discours anti-fonctionnaires et anti-dépenses publiques » rappelle une lettre ouverte de profs indignés. L'extrait de texte à commenter évoque dix camions de l'armée de terre dépêchés dans le Loiret lors des inondations en 2016.

La dernière question à rédiger pour les candidat-es au brevet :

« Vous avez été choisi(e) pour représenter la France au prochain sommet de l'union européenne. Vous êtes chargé(e) de réaliser une note pour présenter une mission des militaires français sur le territoire national ou à l'étranger. Montrez en quelques lignes que l'armée française est au service des valeurs de la République et de l'Union européenne. »

L'examen s'encastre dans la propagande du Ministère de la Défense et de l'armée qui bien sûr se limite aux secours aux civils sinistrés, rien à voir avec des situations néo-coloniales, interventions par exemple en Afrique pour sauvegarder des intérêts économiques français et protéger des potentats locaux favorables à ces multinationales, du pétrole ou de l'uranium notamment. Sans parler du rôle de cette armée lors du génocide des Tutsi du Rwanda. Ou les viols et agressions sexuelles commis sur des mineur-es par des bidasses français lors de l'opération Sangaris en Centrafrique

Tristement pathétique ? N'oublions pas que le protocole école-armée de 2016 prévoit explicitement de faire comprendre aux élèves que « les militaires servent la Nation ». ●

D'après une brève de Classes en luttés

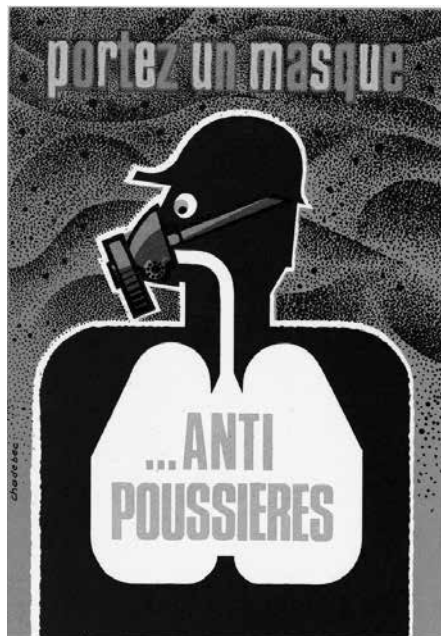
Site de la fédération des travailleurs-euses de l'enseignement : www.cnt-f.org/fte/

Alerte poussières et droit de retrait

Le SUB dénonce des conditions de travail pénibles sur le chantier du métro rennais.



Début août, le SUB TP Bretagne balance un communiqué de presse à différents médias, concernant des problèmes de poussières importants sur la construction de la 2ème ligne du métro rennais. Suite à cette alerte reportages de radio France bleu



Armorique, suivi par Ouest-France et France 3 faisait un petit reportage aussi. Notre alerte a donc eu une certaine résonance dans les médias locaux. La CGT Construction nous a même contacté pour savoir ce qui se passait.

Un beau bazar après cette alerte

lancée sur la place publique : trois entreprises ont fait valoir leur droit de retrait et retiré leurs ouvriers du chantier, stoppé illico début août, analyses réalisées fissa.

■ Rappel du déroulé de cette alerte :

À Rennes, les cénétistes du Sub ont eu vent des conditions de travail extrêmement difficiles au sein de la station Cleunay de la future ligne de métro rennaise. Cette station est la première à connaître des travaux d'aménagement intérieur parmi les stations semi-profondes et profondes, c'est-à-dire creusées par le tunnelier.

■ Communiqué du 1er août : Ce que nous savons

La présence d'un nuage de poussière dans la station alors que des équipes y travaillent depuis des semaines sans autre protection qu'un masque en papier.

Aucune information sur la nature de ces poussières ni sur les mesures à prendre pour la sécurité des travailleurs.

Aucune mesure de protection collective mise en œuvre.

Droit de retrait exercé par deux entreprises.

Ce que nous supposons :

L'origine de ces poussières provient du tapis d'extraction des gravats du tunnelier.

Présence de silice dans ce nuage. Responsable selon l'INRS [1], d'irritation des yeux et des poumons, pouvant occasionner toux, bronchites, fibrose pulmonaire (silicose).

Ce que nous demandons :

Le retrait des travailleurs tant que la nature des poussières ne sera pas connue et que des recommandations de protection ne seront pas affichées en base vie.

La réalisation d'analyse dans de réelles conditions de travail (non-statique, avec le tapis en fonctionnement, ...)

La publication des procès-verbaux des CISSCT [2], notamment celui du 25 juillet dernier.

Le nettoyage complet des poussières accumulées dans la station Cleunay, et pas que le sol, quid des gaines de ventilation, des chemins de câbles, des PVC,...

En vue des deux à trois ans de chantier à venir, nous ne pouvons laisser des travailleurs dans de telles conditions de travail. ●

Le SUB TP Bretagne

[1] INRS : Institut National de Recherche et de Santé

[2] CISSCT : Collège Inter-entreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail, regroupant, le maître d'ouvrage (SEMTCAR), la maîtrise d'œuvre, la CARSAT, l'Inspection du travail, la Médecine du travail, le coordinateur de sécurité et les entreprises intervenantes.



Rolse : les salariées dernières roues du carrosse

Une heure travaillée = une heure payée : la lutte de la Rolse continue.

Toutes les heures de travail n'étaient pas payées. C'est pour ça que la section syndicale CNT de l'entreprise sous-traitante Rolse Nettoyage des hôtels Ibis et Ibis Budget de Chevilly-Larue, a été créée il y a trois ans. Les camarades se sont constituées en section syndicale pour revendiquer leurs droits fondamentaux, non sans peine car elles subissent des pratiques pouvant être assimilées à du harcèlement. Suite à la grève du 22 février 2017, elles ont obtenu quelques avancées : pouvoir prendre leur pause dans la salle du restaurant de l'hôtel Ibis (bien que le rythme imposé en rende l'application difficile), le paiement rétroactif du pass Navigo, la rémunération partielle du travail au-delà du contrat de quatre heures, le paiement des heures inscrites au contrat quand l'employeur ne fournit pas le travail prévu.

Mais il reste encore beaucoup à obtenir, parce que :



- L'employeur continue de rémunérer les salariées à la chambre, sans tenir compte du temps réellement travaillé et refuse de payer les arriérés de salaire.

- Il incombe à l'employeur de décompter les heures réellement effectuées et de fournir le contrat correspondant.

- L'anticipation de la charge de travail est nécessaire pour permettre aux salariées de concilier vie professionnelle et vie personnelle.

- Les pressions sur les salariées et la discrimination syndicale contre la CNT doivent cesser.

- Il faut un suivi par la médecine du travail de l'ensemble des salariées.

- Manque l'affichage réglementaire sur site (avec notamment le nom et l'adresse de l'inspection du travail et de la médecine de travail).

- Le traitement du linge sale reste à la charge des femmes de chambre alors que l'employeur s'était engagé à le transférer aux équipiers.

piers.

- Manque toujours la formation des salariées et notamment la lutte contre l'illettrisme.

Nos actions : des dossiers prud'homaux, des émissions sur Radio Libertaire (Micro-ondes 94), des soirées de soutien aux Vignoles, des prises de parole et distributions de tracts...

Et prochainement une soirée de soutien au 33 rue des Vignoles le 18 novembre. ●

ETPICS 94

Section CNT Rolse Nettoyage

Appel aux dons notamment pour les dossiers prud'homaux :

à l'ordre de CNT à adresser à : CNT Etpics 94, Bourse du travail, 27 bd des Alliés, 94600 Choisy-le-Roi, en spécifiant au dos du chèque : Pour la section Rolse Nettoyage.



Liberté, égalité, fraternité

Militant auprès de réfugiés dans un Centre d'accueil et d'orientation (CAO), Jean-François détaille la violence d'État à travers un exemple de parcours sous le signe de l'oppression tricolore.

Abderrahim est arrivé en France en 2016 au terme d'un long voyage entrepris depuis le Tchad et dont on connaît aujourd'hui les dangers. C'est un rescapé.

Il est monté à Calais, comme beaucoup, non pour y rejoindre l'Angleterre mais parce que le bidonville constituait à l'époque un immense centre de ressources, d'échanges d'informations, de solidarités. N'y trouvant pas d'issue à sa situation administrative, il est parti à Paris où il a vécu, à la rue, près de La Chapelle.

Abderrahim a toujours voulu demander l'asile en France. Il a donc accepté sans hésiter de rejoindre un CAO [Centre d'accueil et d'orientation]. Il lui a été affirmé qu'il pourrait y faire sa demande de protection. Il est donc arrivé au centre de Sisteron le 8 novembre 2016.

■ Bonne entente et attente

Le CAO de Sisteron, géré par Adoma [société d'économie mixte, filiale de la Caisse des dépôts], accueille une trentaine de réfugiés. Un accueil plutôt bienveillant et efficace, tant par le travail des intervenantes sociales que par celui des 30 militants, bénévoles, associatifs, qui y interviennent. Frileuse au dé-

part, la commune est aujourd'hui bienveillante elle aussi. Son maire de droite a pris des positions très nettes contre la procédure Dublin*. Les réfugiés de plusieurs nationalités y vivent en bonne entente, participent aux activités éducatives et culturelles, vont manger chez les uns et les autres. Certains travaillent.

Les situations administratives sont diverses (demandes OFPRA en cours, procédures Dublin, recours CNDA...**). Leurs points communs, une extrême lenteur, une complexité, un arbitraire et une opacité scandaleux et pathogènes.

Abderrahim a été placé en procédure Dublin vers l'Italie par la préfecture, ne bénéficiant pas de la levée de cette menace consentie aux réfugié-es venu-es directement de Calais après la destruction du bidonville (article 17 du règlement UE 604/2013). Il a contesté cette procédure, apportant des éléments sur la maltraitance subie, comme beaucoup d'autres, en Italie, pays incapable actuellement d'offrir des conditions dignes d'accueil aux nombreux réfugiés échoués sur ses côtes. Rien n'y a fait. Bien sûr, ça l'a miné : insomnie, hypersomnie, douleurs au ventre, maux de tête, accidents de vélo... Une étude reste à faire sur les conséquences soma-

tiques de la « politique de l'asile ».

Premier pays de son entrée en Europe, l'Italie a donné son accord implicite (c'est à dire qu'elle n'a pas répondu à la demande française...) à la « reprise en charge » d'Abderrahim le 7 février 2017. Le délai d'expulsion s'éteignait donc le 8 août de la même année. Quinze jours avant, il reçoit une convocation pour se faire remettre un billet d'avion pour Rome. Il ne s'y est pas rendu. La procédure a suivi son cours, il a été transféré avec sept autres dublinés au Prahda de Vitrolles, six jours avant la fin du délai d'expulsion et neuf mois après son arrivée à Sisteron.

Sur le quai de la gare, camarades réfugiés, solidaires et intervenantes sociales masquaient mal colère et larmes. Conférence de presse, banderoles... Le train est parti quand même.

■ Hôtels pourris pour contrôle des dublinés

Malgré leur nom apparenté à la notion d'hospitalité, les Prahda [Programme d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile] sont une nouvelle arme de l'État pour maltraiter les réfugiés. Ces centres ont été ouverts en juillet dans 62



hôtels Formule 1 rachetés au groupe Accor par la Caisse des dépôts, dont fait partie la SEM Adoma qui en a donc logiquement obtenu la gestion. Ces hôtels pourris, vétustes, « offrent » pour 50 personnes (bien-tôt 100) quatre plaques électriques, un frigo, une chambre pour deux de moins de 9 m², aucun espace commun intérieur, des abords abandonnés. Ils sont généralement placés loin de tout, en zones industrielles et parfois, comme à Vitrolles, aux pieds des pistes d'envol. Deux intervenants sociaux gèrent à grand peine l'ensemble des dossiers administratifs.

Dans les CAO et les CADA [Centres d'accueil pour demandeurs d'asile], aucune mesure coercitive ne pouvait être prise à l'encontre des réfugiés. L'État a donc créé les Prahda pour « gérer » spécifiquement les dublinés (l'immense majorité des réfugiés arrivant en France) qui peuvent y être assignés à résidence*** et ex-



pulsés à loisir. Et ça a déjà commencé. Les intervenants sociaux y deviennent, quand leur direction fait

profil bas, de quasi-agents de préfecture, remettant courriers et convocations reçus par mail directement aux réfugiés, souvent le jour pour le lendemain, prévenant la préfecture de la présence ou de l'absence de tel ou tel. Des agents de la préfecture, des vrais, s'y déplacent aussi, parfois sous protection policière, pour faire leur sale boulot.

Le 12 septembre, son délai d'expulsion dépassé depuis plus d'un mois, accompagné de militants marseillais, Abderrahim s'est présenté spontanément en préfecture pour une demande d'asile en procédure normale. Il y a été lâchement interpellé et placé en rétention au CRA [Centre de rétention administrative] de Marseille. Le lendemain au petit matin, la police l'a réveillé et conduit à l'aéroport. Il a refusé d'embarquer. Laissé libre, il retourne au Prahda par ses propres moyens, retrouve sa chambre, ses amis. Un peu de répit aurait pu s'installer, c'était sans compter sur le zèle de la direction du centre qui informait derechef la préfecture du retour d'Abderrahim... fins a dépêché la police pour le cueillir à nouveau : retour au CRA.

J'entends les juristes grincer des dents : comment la police peut-elle ré-interpeller une personne qu'elle vient de laisser libre quelques heures plus tôt ? Une erreur, un bug, répond le représentant de la préfecture devant le JLD**** qui n'hésite pas, en toute incompétence, à confirmer la rétention.

Abderrahim est défait, détruit,

hagard, peinant à entrevoir la justice, la logique de tout cela, tremblant d'un possible retour en Italie ou peut-être au Tchad ; menottes aux poignets il est reconduit en rétention. Nous continuons la veille et le soutien à ses côtés et mettons sur pied un appel de la décision du JLD et un référé contestant l'extension du délai d'expulsion, et exigeant la remise d'un dossier de demande d'asile en procédure normale. On croise les doigts, mais on serre les poings !

Au moment des plus grandes régressions sociales, l'État accentue la chasse aux réfugiés, exilés, sans-papiers, migrants, peu importe finalement le terme. La chasse aux pouilleux de la planète. Ça n'a rien d'un hasard. L'État, dans le même temps qu'il dépouille le trimardeur, lui agite sous les yeux la figure de l'étranger, confortant la pseudo identité nationale pour mieux faire passer la pilule anti-sociale. La rage nous étrangle ; on continue le combat ! ●

Jean-François, Stics CNT 13

* La procédure Dublin contraint les réfugiés à faire leur demande d'asile dans le premier pays européen où ils ou elles ont laissé, par force, leurs empreintes digitales.

** Office français de protection des réfugiés et apatrides, Cour nationale du droit d'asile [anciennement Commission des recours des réfugiés].

*** L'assignation à résidence, prononcée d'office et remise en même temps que les arrêtés de transfert, réduit illico le temps de recours auprès du tribunal administratif de 15 jours normalement à 48h. Elle est souvent notifiée le vendredi soir...

**** le Juge des libertés et de la détention siégeant aux portes du CRA valide ou non la décision préfectorale de mise en rétention.

Vers la refondation de l'Association Internationale des Travailleurs-euses

Dans le contexte actuel de réveil des nationalismes, de résurgence de l'idéologie patriotique, d'accentuation du protectionnisme, le tout dans un univers de tensions annonciatrices de nouvelles guerres, il est des orientations qui apportent du baume au cœur. Car, et c'est le paradoxe, à l'heure du capitalisme mondialisé, à l'heure où l'état-major étatique et patronal dicte les lois de régression sociale utiles à l'augmentation du taux de profit, les mouvements sociaux de la planète sont, d'un point de vue global, confinés dans le cadre étroit de leurs frontières respectives. Certes il existe des initiatives ponctuelles, des manifestations communes comme récemment à Hambourg lors du G20, mais sur le plan de l'organisation le mouvement ouvrier est aujourd'hui en-deçà des pratiques du XIX^{ème} siècle. Que l'on se souvienne : l'avion n'existe pas, les moyens d'échanges se réduisent aux correspondances postales, et malgré ces limites objectives les ouvriers révolutionnaires, pionniers du syndicalisme, parviennent à unifier leurs efforts et à fonder en 1864 la Première Internationale qui s'avère un outil efficace contre le chauvinisme, pour la solidarité concrète en cas de grèves. Si cette expérience disparaît en 1872 du fait du sabotage de la structure par la tendance marxiste, le courant anti-autoritaire poursuivra son action de 1872, avec le congrès de Saint-Imier, à 1880, date où se tient le dernier congrès à La Chaux-de-Fonds, les sections Jurassiennes jouant alors un rôle moteur. Nous n'évoquerons pas ici les conditions de ce schisme. La nécessité de l'unité par-delà les frontières est toujours présente et une II^{ème} Internationale, plus politique, va naître en 1889. Animée par des partis politiques souvent imprégnés de conceptions patriotiques et chauvines elle va se



disloquer lors de la déclaration de guerre de 1914, la majorité des organisations se révélant solidaires de leurs bourgeoisies respectives. En France la S.F.I.O., mais aussi la CGT, se rallie à l'Union Sacrée, pacte qui cautionne l'envoi à la mort de millions de prolétaires dans les tranchées du Nord de la France. Malgré cette trahison, durant la guerre, des minoritaires agiront et maintiendront debout la bannière internationaliste. De cet échec le mouvement révolutionnaire tirera des leçons : sous l'impulsion des bolcheviks russes les partis marxistes fonderont une III^{ème} Internationale en mars 1919 qui ne tardera pas à affirmer l'inféodation du syndicat, conçu comme une courroie de transmission du parti, comme un outil devant se limiter aux luttes économiques. Refusant ce modèle, différentes forces syndicales se référant au syndicalisme révolutionnaire, à l'anarchosyndicalisme, oeuvrent pour une recomposition internationale du syndicalisme porteuse de positions alternatives, fédéralistes, affirmant un projet de communisme libre.

■ La fondation de l'Association Internationale des Travailleurs à Berlin en 1922

Lors d'un congrès qui a lieu à Berlin du 25 décembre 1922 au 2 janvier 1923 des syndicats, ou des minorités appartenant à des organisations, se dotent d'une structure fidèle aux principes de la Première Internationale, à la nécessité de l'autonomie

ouvrière face aux partis politiques. Nous pouvons ainsi citer la FAUD allemande, la CGT-Mexicaine, la FORA-Argentine, la NSF-Norvégienne, la SAC-Suédoise, l'USI-Italienne, une association de propagande danoise, le Comité de Défense Syndicaliste-Français. Les délégués de la CNT-Espagnole ont été arrêtés durant leur voyage, et la CGT-Portugaise, comme le délégué de la FORU-Uruguayenne ne sont pas présents. Ces organisations représentent environ 2 millions de membres. Pour la France la CGT-SR, créée en novembre 1926, adhère à l'A.I.T. Nous ne développerons pas ici l'activité de cette organisation, n'aborderons pas les liens tissés par continents, le travail de propagande et de solidarité, soulignant simplement qu'elle aura aussi un rôle significatif lors de la révolution espagnole de 1936. Il s'agit de mettre en évidence que l'A.I.T. est alors le seul outil prônant un renversement révolutionnaire de la société, donnant aux producteurs/trices un rôle décisionnel dans le cadre du combat internationaliste. Ce n'est qu'en septembre 1938 que le courant trotskyste met sur pied la IV^{ème} Internationale, qui existe toujours, et qui est un regroupement politique. En face se trouvent le stalinisme triomphant et le fascisme qui ont en commun l'exacerbation du nationalisme, incarné pour le premier par le sacrifice du prolétariat international aux intérêts de l'U.R.S.S., et pour le second par la volonté d'un expansionnisme planétaire qui conduira à la seconde guerre mondiale. C'est à l'issue de ce conflit qu'est constituée, en France, en mai 1946, la CNT qui rejoint alors l'A.I.T.

■ La CNT-F dans l'A.I.T.

Dans la continuité de l'activité menée au sein de l'A.I.T. par la C.G.T.-S.R. la CNT-F inscrit son ac-

tion internationaliste dans ce cadre, participe à la réalisation du bulletin intérieur qui est diffusé en plusieurs langues, s'associe aux conférences, échanges et est régulièrement présente lors des différents congrès de cette instance. L'A.I.T. développe également la solidarité auprès de la CNT-Espagnole en exil, et clandestine en Espagne, qui luttent alors contre la dictature franquiste que les « démocraties » ont bien pris soin de laisser en place. La CNT diffuse le journal de l'Internationale en France, complément au Combat Syndicaliste. Fait récurrent la vie de l'organisation internationale n'échappe pas aux querelles intestines dont une, significative, aboutit en 1958 à l'exclusion de la SAC, section suédoise. Régulièrement les débats contradictoires portent sur l'articulation entre les spécificités locales et les orientations globales, et il en était déjà de même avant la guerre, le point clivant étant alors la question de la participation de la CNT-E au gouvernement républicain.

Au début des années 1990 la CNT-F dont le développement est réel voit se cristalliser en son sein de vifs échanges qui portent sur les orientations à mettre en place, la stratégie dans les entreprises, qui aboutissent à la scission de 1993. Cette rupture connaît un prolongement au sein de l'A.I.T., nous ne nous attarderons pas ici sur les conditions de cette confrontation pathétique qui se solde par l'exclusion, lors du XXème Congrès à Madrid en décembre 1996, de notre Confédération, par le score sans appel de ...2 voix contre une. Les deux syndicats ayant voté notre exclusion étant la

CNT-E et la NSF-Norvégienne. Là encore ce qui est en jeu ce sont les possibilités de reconnaître ou pas des tactiques locales qui tiennent compte des réalités spécifiques à chaque section et au droit du travail dans chaque pays.



En 1996 un point de vue dogmatique l'emporte et la CNT-F doit s'adapter à ce fait nouveau et mettre en place une stratégie pour assumer ses responsabilités internationalistes.

■ **L'action internationaliste de la CNT-F en-dehors de l'A.I.T.**

Le texte adopté par notre orga-

nisation le 10 décembre 1996 indique : «... L'A.I.T., c'est l'initiative lumineuse de 1864, ce sont les principes fondateurs du congrès de Saint-Imier en 1872 (1), ce sont les statuts et la base organisationnelle de 1922. L'A.I.T., ce sont les hommes et les femmes qui luttent, partout dans le monde contre le double

joug de l'État et du capitalisme. C'est dire qu'il n'y a pas lieu de baisser les bras. Désormais, dans la liberté administrative que nous donne la rupture unilatérale du pacte associatif que certains ont voulu à Madrid, il nous appartient, dans la fidélité à notre identité anarchosindicaliste de poursuivre la construction de l'A.I.T... ».

Fort de cette affirmation les congrès successifs de la CN-F dégageront les axes de notre présence sur le champ international. Ainsi nous travaillerons avec des sections de l'A.I.T. comme la FAU allemande, des syndicats comme la SAC Suédoise, mais également avec des syndicats autonomes comme la CGT-Espagnole, l'USTKE kanak, le STC Corse, liste non limitative. Cette activité donnera lieu à deux événements essentiels, l'organisation de Mai 2000 avec un cortège de 5000 personnes à Paris et la présence de délégations venues du monde entier, y compris la fanfare des mineurs gallois en lutte. Une

semaine pour Un Autre Futur aura préparé cette manifestation par des forums, des échanges, des projections. Dans ce cadre est organisé à la Bourse du Travail de Saint-Denis un « Colloque International Pour Un Autre Futur » auquel participent notamment Larry Portis, Marianne Enckell, Edouardo Colombo, Maurizio Antonioli, Philippe Pelletier qui donne une contribution sur

l'anarchosyndicalisme au Japon, Rudolf De Jong, Anthony Lorry. L'autre temps fort sera la rencontre internationale organisée à Paris intitulée IO7 qui prolonge la Conférence qui s'est tenue en 1999 à San Francisco et en 2002 à Essen. Cette semaine du 27 avril au 1er mai 2007 verra la mise en place de rencontres par branches professionnelles, de réunions thématiques comme l'Écologie, les luttes dans les prisons, l'antisexisme, l'antiracisme, la situation au Chiapas.

Cette semaine internationaliste à laquelle participent des délégations venues de tous les continents se poursuivra par un meeting place de la Réunion à Paris et la manifestation du 1er mai.

Une des conséquences de ce travail sur le front international sera la constitution progressive de la coordination Red and Black qui regroupe la CGT-Espagnole, l'ESE Grec, IP-de Pologne, l'USI-Italienne, SO-d'Espagne, la SAC-Suédoise et la CNT-F. Pour mémoire, cette Coordination Rouge et Noire porte ce nom au moins depuis la réunion de Madrid en 2008. Elle s'est réunie de manière plus ou moins formelle, depuis les prémices embryonnaires, dans les dates et lieux suivants : 2002 Copenhague, 2004 Paris, 2007 Varsovie, 2008 Madrid (juin) puis Athènes (octobre), 2010 Udine, 2011 Malmö, 2012 Paris, 2013 Poznan. Il s'agit alors de se doter d'un outil souple pour coordonner les actions des syndicats et collectifs dont les références sont l'autogestion sur une base anti-autoritaire, anarchosyndicaliste, syndicaliste révolutionnaire et adoptant le principe fédéraliste. Les bases de fonctionnement impliquent un secrétariat tournant, des initiatives communes (Affiche 1er mai, Communiqués de solidarité), gestion d'un site unitaire, rencontres, conférences, réunions régulières par Skype.



Telles sont brièvement évoqués les voies suivies par la CNT pour inscrire de manière continue une action internationaliste au cœur de sa pratique. Parallèlement des modifications significatives interviennent sur le plan international.

■ L'A.I.T. en crise

De son côté l'A.I.T. poursuit son activité mais se voit confrontée à plusieurs crises internes. L'une se solde par le départ de la FAU allemande à laquelle on reproche notamment d'avoir des liens militants avec notre syndicat. Puis la section française est l'objet également de dissensions importantes qui se manifestent par des départs, certains rompant avec l'anarchosyndicalisme, des exclusions. Mais ce qui se passe en France

a lieu aussi dans le cadre international de l'organisation. Des ruptures sont enregistrées et c'est ainsi que la CNT-Espagnole et l'USI-Italienne en viennent à rompre avec cette structure jugée sclérosée afin d'échapper à des pratiques sectaires et dogmatiques parfois imposées par des syndicats groupusculaires. Là se situe l'acte initiateur pour refonder une nouvelle organisation syndicaliste révolutionnaire internationale.

■ De Bilbao à Francfort : des étapes vers le congrès constitutif de refondation

En novembre 2016 la CNT-E, l'USI et la FAU prennent l'initiative d'inviter différentes organisations à une rencontre à Bilbao pour lancer un processus de refondation de l'A.I.T. La CNT-E, la FAU, l'USI sont les piliers de cette démarche sur le plan européen. Ces syndicats ressentent le besoin d'un cours nouveau inspiré en particulier par une implantation en développement dans les entreprises. En tant que CNT-F nous avons participé comme observateurs à cette première réunion de travail caractérisée par un réel dialogue, un esprit d'ouverture affirmé et la volonté des organisateurs d'œuvrer à un développement sur le terrain social qui ne soit pas exclusivement idéologique et reconnaissant l'autonomie des futures sections. Deux sections d'Amérique du Sud, la FORA (Argentine) et la Sociedad de Trabajadores du Paraguay ont participé à la coordination, l'une par skype, l'autre via un message lu aux participants. À noter la présence des IWW qui avait 4 représentants dont deux d'Amérique du Nord. Des syndicats de la coordination R&B étaient aussi présents comme IP de Pologne ou l'ESE de Grèce.

En mai 2017 cette initiative s'est poursuivie lors d'une Conférence

pour la Refondation d'une nouvelle Internationale des Travailleurs-euses qui avait lieu à Francfort et dont la coordination était assurée par la FAU, à laquelle nous avons participé en qualité d'observateur. Ont été associés par vidéo la FORA, IWW USA & CANADA, ROINANTE(Grèce). Ces journées ont forgé les axes de débats du futur congrès constitutif et qui abordent le nom de la future organisation, les possibilités d'avoir plusieurs sections pour un même pays, les statuts spécifiques des sections selon le nombre d'adhérents-es, le fonctionnement de la nouvelle organisation, les modalités de débats pour le premier congrès, les cotisations, les logiciels à utiliser (Crabgrass), le site internet, le logo. Des groupes

de travail sont d'ores et déjà constitués dans les syndicats partie prenantes pour préparer le congrès, des thèmes de campagnes, la situation des migrants, la formation, groupe de travail sur la législation du travail. IP de Pologne et ESE de Grèce ont annoncé leur décision d'adhérer à ce nouvel outil, tout en demeurant dans la coordination R&B.

■ Avril-Mai 2018 : Congrès de refondation en Italie

La dernière ligne droite vers la reconstruction d'une internationale anarchosyndicaliste et syndicaliste révolutionnaire est désormais entamée. Pour la CNT-F, qui a actuellement le statut d'observateur dans ce processus, il s'agira d'organiser le

débat interne qui s'inscrira nécessairement dans le cadre du congrès confédéral prévu à la fin de l'année 2018. Etudier, débattre, choisir de nos orientations internationalistes futures, tel sera l'enjeu sur ce terrain. Dans l'immédiat, dans des conditions difficiles tant la conscience internationaliste est aujourd'hui rétrécie, nous nous devons de poursuivre nos activités d'échanges, de solidarité, d'informations sur les réalités existantes au-delà de l'horizon étriqué des frontières hexagonales. ●

Raphaël,
Secrétariat International.

1. Congrès de Saint-Imier en 1872, réunit en Suisse les sections antiautoritaires qui refusent la liquidation de la Première Internationale.

Saint-Domingue

Solidarité de la CNT avec l'Union des Travailleurs de la Canne à sucre

Le Secrétariat International de la CNT-France dénonce la répression policière exercée le 31 Juillet 2017 lors de la marche pacifique organisée par l'Union des Travailleurs du secteur de la Canne à sucre (UTC), marche qui avait pour objectif la défense des droits des travailleurs de ce secteur.

Notre organisation syndicale dénonce les violences policières à l'origine de nombreuses blessures et d'hospitalisations.

La CNT dénonce également l'arrestation arbitraire dont a été victime Jésus Nunez coordinateur national du syndicat, agressé physiquement

et emprisonné durant plusieurs heures.

Nous exprimons notre solidarité internationaliste auprès de l'UTC qui poursuit la lutte en organisant le 14 Août 2017 une Marche vers le Ministère de l'Intérieur et de la Police.

¡ Los cañeros ni se cansan ni se rinden! ¡ Sin cañeros no hay azúcar ! Les ouvriers de la canne à sucre ne fa-



tigent pas, ne se soumettent pas. Sans cañeros, pas de sucre ! ●

Raphaël Pour le Secrétariat International
de la CNT

Argentine

Disparition de Santiago Maldonado en Patagonie argentine

Cet article a été structuré à partir des informations communiquées par le Conseil Latino-américain de Sciences Sociales (CLACSO) et des traductions réalisées par l'Association Terre et Liberté pour la Walimapu qui consacre son activité au développement de la solidarité avec le peuple Mapuche tant au Chili qu'en Argentine. (cf le Combat Syndicaliste numéro 425-Eté 2017).

■ Revendications de terres appartenant à la communauté Mapuche

Le 1er août, Santiago Maldonado, militant du mouvement social, âgé de 28 ans, participait à une manifestation de la communauté Mapuche, dans la province de Chubut, qui bloquait une route pour revendiquer des terres détenues par l'entreprise Benetton. Les forces de la Gendarmerie Nationale argentine ont alors pénétré de manière violente dans le territoire de la communauté mapuche Pu Lof (Patagonie argentine). La Gendarmerie a tiré des balles de plomb et de caoutchouc et brûlé des biens appartenant aux familles. À l'issue de cette répression Santiago Maldonado a disparu. Cette opération était dirigée par Pablo Noceti, chef de cabinet de la Ministre de la Sécurité.

Ce jeune militant a été vu pour la dernière fois en train de fuir la persécution des effectifs militaires, il s'est réfugié sous un arbre où il a été capturé.

Cette situation, qui rappelle les enlèvements qui ont eu lieu, de manière massive et planifiée, durant la dictature de la Junte militaire, suscite une intense mobilisation tant sur le plan local qu'au niveau international. Le Comité contre la Disparition Forcée des Nations Unies a considéré que la disparition de Santiago Maldonado exige « l'action urgente de l'État pour le rechercher et le localiser », ainsi que pour identifier les responsables de sa disparition. Le

gouvernement de Mauricio Macri n'a d'abord fait aucune déclaration et ignoré ostensiblement cette disparition. Une semaine plus tard, la ministre de la Sécurité, Patricia Bullrich, a minimisé l'événement affirmant que « le gouvernement n'envisageait pas l'hypothèse que la Gendarmerie l'ait détenu ».

■ Mobilisations en Patagonie argentine dénonçant la disparition forcée de Santiago Maldonado

Dans différentes villes d'Argentine, des actions ont été menées pour exiger du gouvernement argentin la réapparition en vie de Santiago Maldonado. Des manifestations ont eu lieu à Buenos Aires, La Plata, Bahía Blanca, Bariloche, Mendoza, Neuquén, El Bolsón, Rosario et Córdoba avec pour mot d'ordre le plus remarqué : « *Maintenant, nous exigeons la réapparition en vie de Santiago, gouvernement responsable !* ».

Partout les mots d'ordre réclamaient la démission de la ministre de la sécurité Patricia Bullrich et de Pablo Noceti, son chef de cabinet chargé de coordonner la répression de la Gendarmerie et de la Police de Sécurité aéroportuaire dans le lof en résistance mapuche.

À Buenos Aires, le vendredi 11 août, des organisations sociales, politiques, syndicales, antirépressives et de défense des droits humains se sont réunies dans la « Rencontre Mémoire, Vérité et Justice », se sont concentrées devant le Congrès National à partir de 17 heures et ont ré-

alisé un événement depuis une scène montée sur la place. Le premier orateur de l'événement était Germán, frère de Santiago, visiblement ému. « *Santiago était proche de n'importe lequel d'entre nous et solidaire de chacune et chacun. Mon frère cherchait à s'enrichir de nouvelles expériences. Il cherchait à se transformer en tant que personne au contact avec la nature, avec la terre, et c'est pour cela qu'il admirait les Mapuche. Je veux qu'il réapparaisse en vie* ».

Des représentants de peuples originaires ont aussi pris la parole après María del Carmen Verdú de la Coordination Contre la Répression policière et Institutionnelle (CORREPI), Miryam Bregman, préandidate à la vice-présidence pour le FIT (Frente de Izquierda y de los Trabajadores), Nora Cortiñas et Mirta Acuña de Baravalle de l'association des Mères de Plaza de Mayo-Línea Fundadora et des travailleurs licenciés de PepsiCo, entre autres. Amalia Vargas, des Peuples Indigènes d'Argentine, a salué dans sa langue native et déclaré : « *Nous venons soutenir l'apparition de notre frère. C'est notre frère. Nous sommes tous des fils de la terre. Santiago est un frère qui soutient nos frères mapuche qui, depuis des années, luttent pour la terre* ». Elle a aussi raconté la grave persécution dont souffrent les peuples originaires et la lutte pour la défense de la terre qu'ils mènent face aux entreprises « qui viennent nous arracher des territoires ». Elle a terminé son intervention en réclamant la liberté de Facundo Jones Huala et Agustín Santillán.



Pour sa part, Clorinda Zamora, venue de Salta, a insisté pour qu'« avant tout on apporte solidarité et soutien à la famille de Santiago Maldonado » et a souligné : « Nous, peuples indigènes, avons compris que nous devons cesser de parler depuis la clandestinité. Maintenant c'est l'heure de faire entendre nos voix. On ne peut accepter que les gouvernements nous fassent taire. Avant qu'arrivent les conquérants, ce territoire était le nôtre. Nous avons besoin qu'apparaisse ce jeune solidaire qui comprenait notre problème, notre situation de spoliation. Santiago doit apparaître en vie. Continuons à lutter. Nous ne voulons plus de disparus, plus de persécutions, plus de frères en prison, ni de féminicides ».

« Quand, dans un quartier, la police nous fusille un gamin, les médias et le gouvernement disent que « c'était un voleur », « qu'il y avait une raison à cela » a dénoncé María del Carmen Verdú. Quand ils séquestrent et font disparaître une gamine, ils nous disent qu'elle était obsédée par quelqu'un ou qu'elle portait une jupe trop courte. Et maintenant, quand disparaît Santiago Maldonado, ils nous disent qu'il cherchait des problèmes car il soutenait la lutte ancestrale de la communauté mapuche. Ce que nous disons, c'est qu'il est clair que nous sommes le peuple travailleur qui doit, de façon permanente, être discipliné par un gouvernement affameur, répressif et oppresseur. Mais cette fois ils ne peuvent pas se laver les mains ».

Le chef de cabinet du ministère de la Sécurité, Pablo Noceti, défenseur des génocides, était à Leleque et des photos ont été prises le montrant à la porte de la propriété de Benetton parlant avec les gendarmes et dirigeant l'opération.

■ Des témoignages de Mapuche assurent que Santiago Maldonado a été détenu par la gendarmerie

La présidente des Mères de la Place de Mai Linea Fundadora, Nora Cortiñas a visité mercredi 9 août la communauté Lof Resistencia Cushamen, à Chubut, où ses membres lui ont montré le lieu et la façon dont les effectifs de la Gendarmerie ont, le mardi 1er août, arrêté et fait monter dans un véhicule le jeune Santiago Maldonado, disparu depuis.

Les Mapuche – la majorité d'entre eux avec des visages couverts – ont décrit l'opération de la Gendarmerie ce jour-là en l'accusant d'avoir brûlé une maison et plusieurs de leurs biens, d'avoir tiré des balles de caoutchouc et de plomb et séquestré Maldonado. Ils ont indiqué que cette opération s'est déroulée le matin à la hauteur du premier accès à la communauté, près d'une clôture qui descend jusqu'à la rivière Chubut, dans un secteur où la rive est couverte d'arbres et de branches et par où se sont échappés les hommes pour éviter d'être arrêtés. Ils ont indiqué que tous ont réussi à traverser la rivière et couru dans la steppe, excepté Maldonado qui, en voyant la scène, a pris son sac à dos près de l'entrée, a couru derrière les Mapuche mais n'a pas réussi à traverser l'abondant cours d'eau et s'est caché dans des branchages.

Les gendarmes ont fini par le découvrir et le trainer derrière la clôture où ils l'ont frappé et ensuite monté dans un véhicule. Trois des membres de la communauté ont réussi à le voir depuis la rive opposée avec des longues-vues. Ensuite ils ont signalé que le véhicule était sor-

ti sur la route nationale 40 pour se diriger environ deux kilomètres au nord où se trouve la seconde entrée du Lof pour transférer Maldonado dans une camionnette officielle de la Gendarmerie, qui a quitté le lieu en direction d'Esquel, vers le sud.

■ Noceti nostalgique de la dictature

La campagne contre Noceti en tant que responsable de la disparition de Santiago Maldonado a révélé les événements de sa trajectoire professionnelle et de son profil idéologique. Il a été l'avocat de participants à la répression durant la dictature. Il a également représenté à Concordia d'autres acteurs de la répression, inculpés qui n'ont finalement pas été jugés ; il a remis en question des procès qu'il a qualifiés de « vengeance politique » et s'est opposé à l'imprescriptibilité des crimes contre les droits humains. Il a intégré l'étude d'Alfredo Battaglia et Luis Velasco. Battaglia a été le défenseur du dictateur Leopoldo Fortunato Galtieri, qui a été absous dans le procès des juntes. Il a intégré la Corporation des Avocats Catholiques, ultime réduit d'adorateurs du terrorisme d'État. Il est le bras exécutif des répressions contre les revendications des travailleur-euses, contre les licenciements massifs et de la politique de contrôle social contre les jeunes des quartiers pauvres de tout le pays.

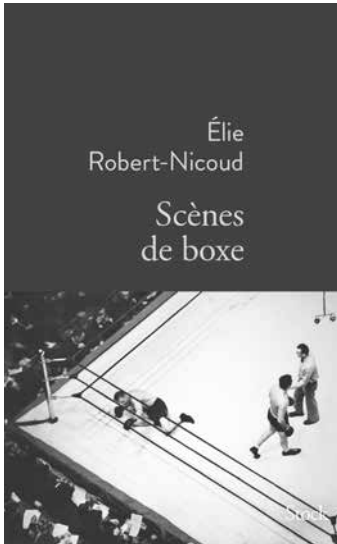
Il a des droits d'auteur acquis sur la campagne anti-mapuche du gouvernement national qui de plus a aidé les gouverneurs de la province de Chubut, Mario Das Neves, dans sa croisade contre les paysans natifs dans le cadre du conflit territorial avec le Groupe Benetton.

En France il convient de s'associer à cette campagne internationale pour qu'éclate la vérité et que Santiago Maldonado soit retrouvé sain et sauf. ●

Groupe de Travail Amérique
Secrétariat International.

Coordonnées de l'Association Terre et Liberté pour le
Walimapu : Terre et Liberté, 2 rue Monge, 94110 Arcueil.
terreliberte@gmail.com 06-14-21-82-72

La noblesse populaire des rings

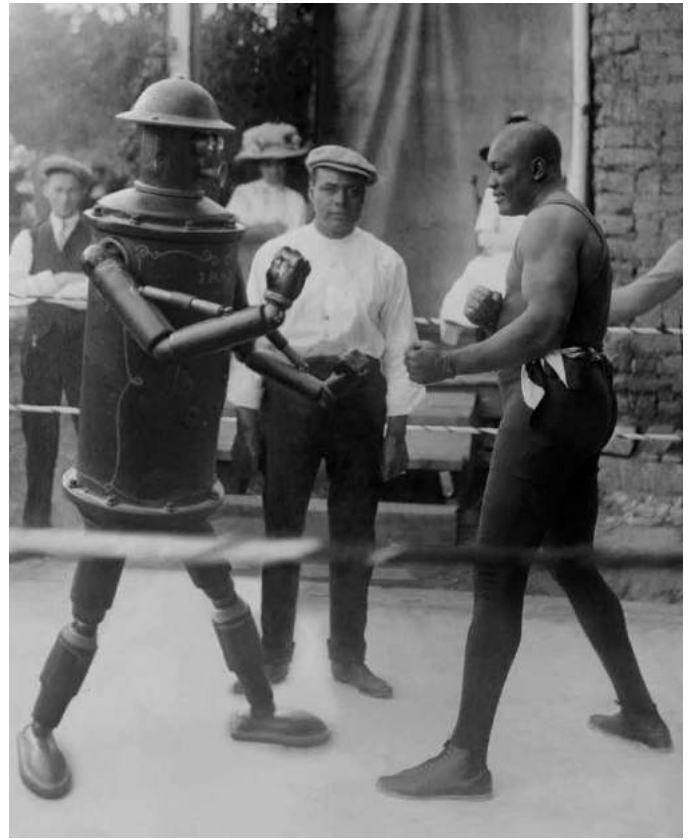


Scènes de boxe,
Élie Robert-Nicoud,
Stock, 2017

Paru au début de l'été, *Scènes de boxe* ravira les amateurs du noble art. À vrai dire, on ne voit pas trop ce qu'il y a de noble à taper sur quelqu'un. N'y a-t-il pas là transgression d'un impératif moral primaire ? Tabasser une personne, si c'est pour beaucoup d'argent, une renommée internationale, et devant un immense public, c'est acceptable ? Après un combat au cours duquel son adversaire ne se réveille pas du KO dans lequel il l'avait plongé, en 1962, le boxeur Emile Griffith dira : « *Je tue un homme et tout le monde m'admire, mais si j'aime un autre homme, tout le monde me condamne* ». Quoi qu'il en soit, Élie Robert-Nicoud ne cherche pas à encenser la boxe, ni à la critiquer. Elle le fascine, il la décrit, sans fioritures, sans jugement. Il en vient, son père était boxeur ; il l'a subie, il l'a rejointe, il porte sur elle un regard d'amour et de haine. Il la raconte, comme un roman noir.

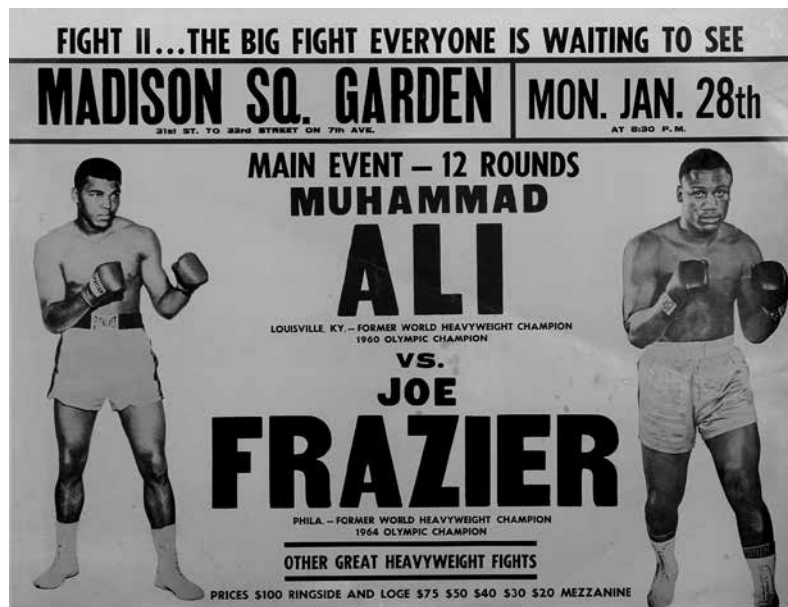
De fait, il est écrivain de polars, et son style est sec. Punchlines. Le rapport au père, le dégâts sur le cerveau, la drogue, la pauvreté, le jazz, la prison, la fierté, le racisme et la corruption, la triche, les coup bas,

l'inénarrable DonKing, manager véreux. « *La triche étant une des valeurs du sport, il n'y a aucune raison que la boxe y échappe* ». Des chapitres comme des rounds, de Jack Johnson à Mike Tyson. Les écrivains Joyce Carol Oates, Jack London, Bud Schullberg sont de la partie. Des films, aussi, *Million Dollar Baby*, *Raging Bull*, *Thrilla in Manilla*, et tant d'autres. Hollywood n'a pas été qu'un miroir de la boxe, il a aussi été un objectif à atteindre – soif de célébrité. Des musiciens, Miles Davis, Charlie Parker, Duke Ellington, Count Basie, culture noire américaine, les rapports entre jazz et boxe sont légions. La fierté identitaire n'est pas que noire, elle est aussi très juive ou irlandaise, immigrée, déracinée. La boxe peut avoir la valeur d'un beau symbole politique, tel en 1933, la victoire par KO de Max Baer (« *étoile de David cousue sur son short* ») sur Max Schmeling (« *champion de Hitler* »), comme elle peut être révélatrice du mauvais chemin que peut prendre l'émancipation si elle ne se base pas sur un minimum de morale. Quand Élie Robert-Nicoud parle des très rares femmes dans la boxe, il explique qu'Ann Wolfe, lé-



gendaire championne du monde, « *quand elle monte sur le ring, ce qui l'anime c'est le désir de tuer* ». Super.

La boxe est décrite ici avant tout comme un sport de déclassés.e, de paumés.es, de pauvres, d'orphelins.es qui veulent être enfin reconnus, notamment en affichant des signes extérieurs de richesse. Toujours plus : « *comme tous ces boxeurs qui ne savent pas comment marche l'argent, parce que l'argent et les pauvres ne font pas bon ménage, il retourne sur le ring* ». Argent, corruption, spectacle, crime organisé, passer de millionnaire à SDF parfois, voire trouver la mort au bout du chemin. C'est Mickey Cohen qui, pour ne pas salir son manteau en poil de chameau, refuse de s'allonger à terre pour éviter les balles lors d'une fusillade : « *C'est peut-être une histoire de manteau ou de gangster, mais ça sonne surtout comme une histoire de pauvre et d'ancien boxeur* ». C'est là, en somme, tout le contraire du refus de parvenir : victime d'injustice sociale, il s'agit de se sortir du caniveau, soi et les siens, par la route de la gloire, de l'argent, de la médiatisation, en montant les marches jusqu'au sommet, mais pas de faire en sorte que

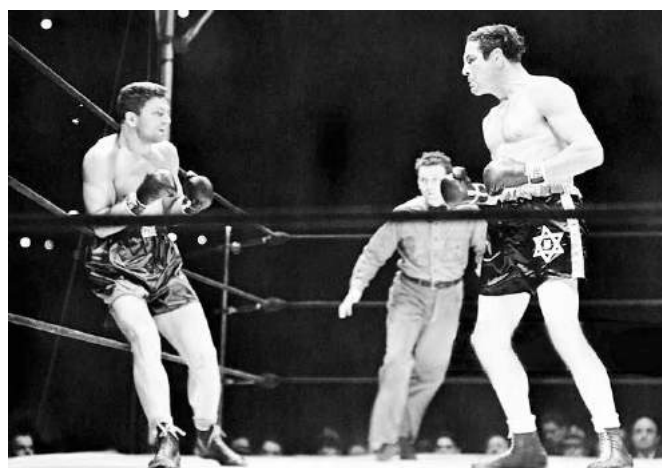


personne ne se retrouve dans le caniveau, ni bien sûr qu'il n'y ait plus de caniveau. La justice, on oublie. Chacun pour soi. Le navet Rocky n'exultera pas par hasard le self-made man. Du pur libéralisme.

Par ailleurs, Élie Robert-Nicoud semble n'avoir aucun attrait pour Mohamed Ali, ce qui rend son livre d'autant plus sympathique : Ali est ce cliché du seul contre tous, de la victime contre l'impérialisme. Il était pourtant loin d'être irréprochable. Par exemple, son combat contre Sonny Liston en 1965 était arrangé, sur fonds de médiatiques tensions mafieuses et religieuses : « *Il n'y a aucun doute que [Liston] s'est couché [...]. En fait, ce match est prophétique. Il marque du sceau du chaos toute la carrière à venir d'Ali. Le résultat et le spectacle sont tellement abracadabrants que Liston est suspendu momentanément, certains États parlent d'interdire la boxe* ». Ou encore, brouillage de repères politiques, le combat de 1971 perdu contre Joe Frazier, « *ce combat que tant de gens voyaient comme le combat du bien, du progrès, du libéralisme, en un mot Ali, contre le mal, la réaction, la guerre, le racisme, en un autre mot Frazier* », résume sa posture victimaire. Mais Ali était membre de Nation of Islam, groupe religieux pas vrai-

ment progressiste, et s'il était contre son époque, ce n'était pas en raison de l'émancipation individuelle et collective. Il est devenu aujourd'hui une icône postmoderne, ce n'est pas un hasard.

Quoi qu'il en soit, la boxe est ici dépeinte dans son versant populaire. On pourrait croire qu'elle l'est, majoritairement. Mais ne pourrait-on pas en dire autant de n'importe quel sport ? « Populaire » ne veut rien dire, surtout quand on frappe quelqu'un, quand on lui fait mal, quand on le blesse, voire quand on le tue. À coups de poing. Ce ne sont



pas l'argent, le spectacle ultramédiatisé ou le globalisation qui ont transformé la boxe, pervertissant sa « noblesse » originelle. Elle a toujours été bestiale. Tout combat

physique l'est. « *La boxe a même en elle une part de pornographie. Le spectacle qu'elle présente est un interdit, un tabou. Ce spectacle ne peut se jouer en dehors d'un ring, il relèverait du crime. Et son contenu aussi rappelle une certaine pornographie : deux hommes à moitié nus qui se frappent, s'enlacent parfois, s'humilient, saignent et hystérisent le public* ».

Néanmoins, malgré tout, ce livre réconcilierait presque avec la boxe quiconque est hostile au combat de l'homme contre l'homme : la belle empathie pour les déçus sociaux dont fait ici preuve l'auteur met presque au second plan que le match de boxe est affaire de deux imbéciles ultra-testostérogènes dans l'engrenage spectaculaire marchand. Son livre est très humain, mais, d'une manière générale, la boxe exacerbe et encense la violence des hommes entre eux : peut-on alors s'étonner du monde dans lequel on vit ? ●

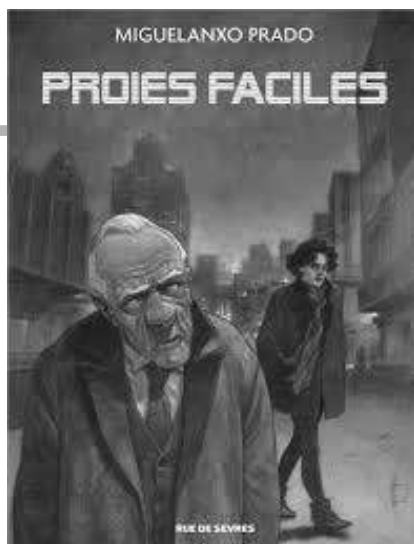
Bastien, CNT SIPMCS

LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts. **DE COMBAT !** Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation. **AUTOGESTIONNAIRE !** Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !



Règlement de comptes



Proies faciles,
Miguelanxo Prado,
ed. Rue de Sèvres, 96 pages, 18€.

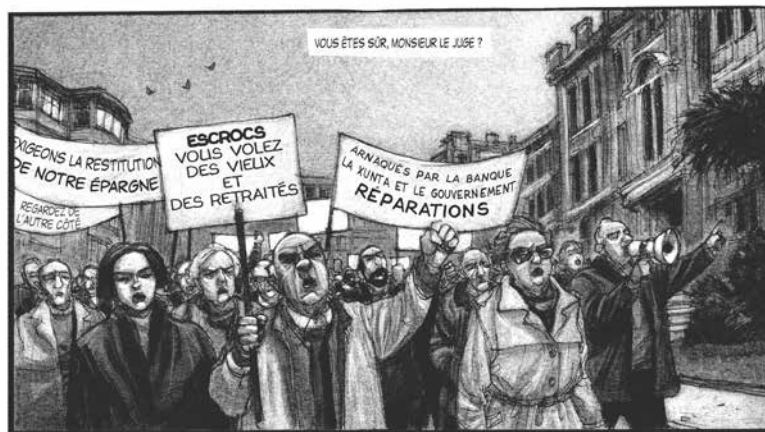
Quand les banquiers ont des ennuis, on ne va pas les pleurer. Même quand il passent artificiellement de vie à trépas. Personne n'a d'empathie pour les macchabées, pas même les flics. En Espagne, l'impact des prêts pourris fourgués par les banques avant la chute, s'est fait plus lourdement sentir qu'ailleurs. Parmi les proies de ces banques qui jouent au casino avec l'argent des autres, certains ont plus qu'une dent. Elles ont mariné un parti-pris de vengeance létale. Et sont passées à l'acte. Cet album plonge dans une séquence de crimes qui laissent sur le carreau différents personnages, maillons de la hiérarchie des banques les plus vo-

lées pour ces placement toxiques. Les flics qui finissent par piger le symbole, mènent l'enquête en s'attendant à trouver un cadavre de caissier, le plus bas de l'échelle. Le commando troisième âge et demi finira vite par expliquer que les gens au guichet n'y étaient pour rien, que seuls les commerciaux et leurs supérieurs incarnaient jusqu'au PDG ce mépris des victimes des « actions préférentielles », décalque espagnol des « subprimes » des Etats-Unis.

■ Les subprimés suppriment

Petites gens et retraités se sont vu vite propulser dans la mouise, dépouillés en toute légalité de leurs éconocroques, spoliés de la maigre

épargne d'une vie. Un coussin pour leurs vieux jours, escamoté par une escroquerie légale. Dans les banques, après la crise, les visages se referment aussi vite que les portes. Les agents des banques appliquent la froide procédure. Les épargnants ont tout perdu ? Mais ils ont signé. On ne peut rien pour vous. Pas question d'admettre qu'ils les ont délibérément piégés, plongés sous l'eau et maintenus sous la surface sans état d'âme après le naufrage. Seulement voilà, les noyé-es se sont rebiffé-es. Les vieux jours ne seront pas ceux de la résignation. Légitime défense ultime, avec ce message aux banques : faut payer cash ce que vous avez fait endurer, et pas d'impunité pour les petits exécutants zé-



ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci :

durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement. Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

ABONNEMENT GRATUIT

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.

Bureau confédéral
5, place des charrons 57000 Metz
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36,
rue Sanche-de-Pomiers,
33000 Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicat intercorporatif
de Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
interco71@cnt-f.org,
06 01 22 17 94

**5 Bretagne et
Pays de la Loire**

Union régionale CNT
BP 30423, 35004
Rennes CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

259, rue de Bourgogne,
45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

**7 Champagne-
Ardennes**

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121,
25014 Besançon CEDEX
cnt-doubs@cnt-f.org
Syndicat intercorporatif
CNT Jura BP 98,
39140 Bletterans cedex

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles,
75020 Paris
01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org

**10 Languedoc
Roussillon**

Union régionale CNT
BP 90256, 6 rue d'Arnal
30000 Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

**14 Nord Pas-de-
Calais Picardie**

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02,
14460 Colombelles Syn-

dicats CNT Seine- Mari-
time BP 411, 76057 Le
Havre CEDEX Syndicat
CNT Eure

interco27@cnt-f.org

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Conso-
lat 13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne
18 Picardie
Voir avec Nord Pas-de-
Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

lés du système. Ce sera au moins une compensation morale avant de calancher.

■ **Polar social polarisé police**

La fable est féroce. Dommage que ce polar social se centre assez classiquement sur le duo policier dans l'exercice de ses investigations et recoupements, interrogatoires, débriefings, visionnage de vidéo-surveillance. Ils ont bien pataugé un peu. Les narcos ? La mafia ? Mais le suspense n'est pas le nerf du récit. On naviguera donc entre d'un côté les flics et juges de l'appareil d'État, de l'autre le cortège de témoins et suspects, les proies qui ont refusé de baisser la tête. La rage des victimes innombrables du système financier qui a mis une partie de l'Espagne à genoux est hors champ. Le dessin est excellent, le noir et blanc implacable, le clair obscur au plus près des personnages, le propos ravigotant. La structure du récit s'échappe pourtant rarement de l'univers policier, abordant assez peu les situations sociales et humaines des broyé-es de la finance dérégulée. ●

Nicolas, CNT Nantes



**Fribourg
indymuselé**

Pour la liberté de la presse ;
« Wir sind alle indymedia linksunten ! »

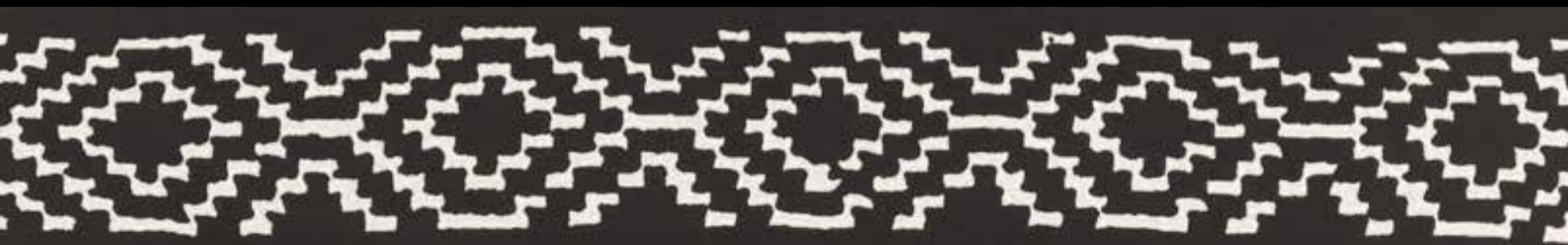
Le 25 août dernier, le ministre allemand de l'intérieur a interdit le principal portail d'information d'extrême-gauche linksunten.indymedia.org. Le site internet, assimilé à une organisation, est notamment accusé de comporter des contributions illégales dont la recette des cocktails Molotov. Depuis le site n'est plus accessible.

La police a illico perquisitionné à Fribourg chez les supposés animateurs du site, et au centre autonome KTS. Face à la répression et la fermeture du site d'info, en pleine campagne électorale (un hasard ?) les actions de solidarités se sont multipliées en Allemagne et dans d'autres pays.

À Fribourg, une manif internationale s'est tenue le 9 septembre. Malgré une forte présence policière, quelques 700 personnes dont des Suisses et des Français ont pu défiler au centre-ville, avec quelques arrêts pour lire aux passants des déclarations de solidarité en allemand et en français.

En fin de la manif, le cortège s'est fait stopper par la police... le temps de négocier la fin du parcours car la manif n'avait – comme c'est la tradition à Fribourg – pas été déposée. La manif s'est dispersée au cris de « Wir sind alle indymedia linksunten ! », avant un repas fait par une cuisine collective et des concerts de soutien. ●

CNT-TAS Alsace (Fédération CNT-TEFP)



SOLIDARIDAD CON EL PUEBLO MAPUCHE

**DESDE LOS BOSQUES NOS
LEVANTAMOS COMO ARBOLES
SOMOS RIO Y VIENTO**



**Depuis les bois,
nous nous élevons comme des arbres.
Nous sommes la rivière et le vent.**